Amorçage et Entrepreneuriat

Formation

Public
Résidents d'un QPV

Financée par le Fonds Social Européen

Lieu
En fonction de la commune d'habitation

Contact :
04 76 96 48 27
www.aceisp.org

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

ACEISP

Permanences création d'entreprise

Objectifs

Objectifs

- Identifier les étapes de la création d'entreprise, de s'y positionner
- Évaluer la cohérence de son projet professionnel et se repositionner par rapport à celui-ci
- Évaluer le réalisme et la faisabilité de son projet
- Identifier les personnes ressources, les outils et les actions disponibles à l'aboutissement de son projet professionnel
- Comprendre et appliquer une méthodologie construite avec l'accompagnateur
- Identifier les caractéristiques de la posture entrepreneuriale (ce qui va changer par rapport au salariat, métier d'entrepreneur : compétences etc.)
- Identifier les points d'appui d'accompagnement après la création

Pré-requis

- Avoir une idée ou un projet de création / reprise d'entreprise
- Être résidant d'un QPV de Grenoble Alpes Métropole

Objectifs opérationnels

- Être capable de formuler son projet professionnel

=> Si validation du projet de création/reprise d'entreprise :

- identifier les étapes et actions à mettre en œuvre
- se mobiliser pour améliorer les connaissances nécessaires au projet et pour mettre en œuvre les étapes

=> Si invalidation du projet de création/reprise d'entreprise :

- envisager une réorientation emploi - formation

ACEISP

Pédagogie

Contenu pédagogique

- Travail sur l'adéquation homme – projet (compétences professionnelles par rapport au projet, situation personnelle, atouts et freins, besoins de formations etc.)
- Réaliser et analyse de l'étude de marché (réalisation de questionnaires, identification des fournisseurs et segmentation de la clientèle, analyse de la zone de chalandise, travail sur l'adéquation demande – offre, identification des partenaires, élaboration du plan de communication etc.)
- Réalisation d'un prévisionnel (évaluation du chiffre d'affaires et structuration de coûts, identification du potentiel de rémunération, détail des besoins et montage financier etc.)
- Élaboration d'un plan d'action post création pour les premiers mois d'activité

Méthodes utilisées

- Échanges individuels
- Brainstorming
- Construction progressive du Business plan via l'outil business plan ACEISP
- Orientation sur des ateliers thématiques

Moyens pédagogiques

- Bureau dédié, connexion internet haut débit, vidéo projecteur imprimante et scanner
- Utilisation de ressources en ligne, sites et logiciels spécifiques
- Business plan Aceisp en ligne

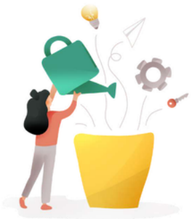

ACEISP

Les + Aceisp

- Parcours sécurisé et personnalisé
- Prise en compte globale de la personne
- Création et déploiement d'outils adaptés aux projets
- Acteur majeur de la formation depuis 1984, en démarche d'amélioration continue
- Mise en relation avec le réseau de partenaires et de professionnels de l'Aceisp

Permanences création d'entreprise

Informations

Dates de l'action

Du 1er Janvier au 31 Décembre (fermeture 2 semaines en Août et 1 semaine en fin d'année)
Durée : En fonction des besoins
Horaires : 9h00 - 12h30 13h30 - 17h
Lieu d'accueil en fonction du lieu d'habitation :

- Aceisp, bâtiment Artis, 88 rue Anatole France, 38100 Grenoble
- Maison de l'Emploi Grenoble 47 Avenue Marie Reynoard, 38 100 Grenoble
- Mission locale 31 rue Normandie Niemen – 38130 Echirolles
- MIPE 28 rue de la liberté – 38600 Fontaine
- Maison pour l'emploi Place Winsen Luhe – 38800 Le Pont de Claix
- Mission locale 205 rue des Mattons – 38220 Vizille
- Maison pour l'emploi du Néron 4 avenue du général de Gaulle – 38120 Saint Egrève
- Mission locale 29 chemin du Vieux chêne – 38240 Meylan
- MISE 20 rue Gallilé 38400 - Saint Martin d'Hères

Inscription

- Sur prescription d'une structure d'accompagnement à l'emploi
- En direct, renseignements et inscriptions au standard

Modalités d'évaluation

- A chaque rendez-vous, les objectifs antérieurs sont repris et évalués

Documents délivrés

- Business plan et plan d'action en fonction des avancés du projet

Évaluation de la formation

- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Point sur l'évolution du projet professionnel à 6 mois avec enquête individuelle

Financement

- Prise en charge par Grenoble Alpes Métropole

ACEISP